

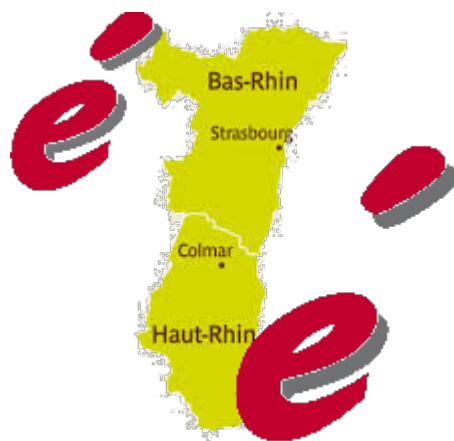


Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1606>

Motivé-e-s : Bulletin de l'ÉÉ du 67 et 68 (fév 2014)

- Dans les départements - Haut et Bas Rhin -



Date de mise en ligne : lundi 3 février 2014

Description :

Les négociations sur la réforme du statut des enseignants du second degré se poursuivent. A en croire la direction nationale du Snes les discussions sont bien engagées et le projet comporterait des avancées.

L'École Émancipée

Réforme du statut des enseignants : un pas en avant, trois pas en arrière

Les négociations sur la réforme du statut des enseignants du second degré se poursuivent. A en croire la direction nationale du Snes les discussions sont bien engagées et le projet comporterait des avancées.

Le SNES-FSU se félicite ainsi d'avoir supprimé la référence à l'annualisation du temps de travail (ouf !) et se réjouit des annonces concernant l'éducation prioritaire (moyens supplémentaires et pondération du service).

Sauf que la réforme se faisant à moyens constants et dans un contexte marqué par l'austérité, ce qu'on donnera en plus à ces établissements, on le retirera à d'autres. Pour le reste, le projet prévoit la suppression de la minoration de service pour effectifs pléthoriques et des décharges pour les heures de labo, compensée par des indemnités.

De fait, les collègues devront travailler plus sans gagner plus pour autant, le gel des salaires se poursuivant. Alors que la charge de travail ne cesse de s'alourdir, on pouvait attendre à minima que le syndicat majoritaire préserve l'existant (le décret de 1950) et qu'il lutte pour obtenir une réduction du temps de travail conformément à ses mandats.

Mais la direction nationale du SNES-FSU semble se contenter du fait que le projet est moins pire que prévu et nous explique qu'on ne négocie pas de la même manière avec un gouvernement de droite et de gauche. L'austérité de gauche serait préférable à l'austérité de droite.

A l'Ecole Emancipée, nos mandats ne sont pas à géométrie variable. Il faut avancer dans les négociations sur la base d'une réduction du temps de service devant élève.

Cela nécessite de construire le rapport de force. Le Snes n'a pas appelé une fois à la grève depuis l'alternance.

Pourtant, le changement promis a-t-il eu lieu ? Non... Alors peut-être serait-il temps d'y songer, quitte à froisser Monsieur Peillon...

Gauvain End, SNES-FSU, collègue de Mutzig

Lire le bulletin en pièce jointe ci-dessous :